

Conseils utiles à l'Université - 1/2

Besoin de faire une demande de bourse ? De trouver de quoi vous loger ? Envie de vous lancer dans la vie associative ?... Pour découvrir le bon interlocuteur, suivez le guide !

Vous voilà à l'Université ! Où vous faire aider ? Ne soyez pas perdus, suivez le guide !

Le CROUS : pour le quotidien

Annonces de jobs, de stages, tickets de resto U... : les CROUS (centres régionaux des oeuvres universitaires et scolaires) gèrent les demandes de bourse et de logement tout en offrant de nombreux services. Vous pourrez aussi y rencontrer des assistants de service social. Sachez en outre que le SUMPPS (service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé) est gratuit et accessible à tous les étudiants d'université. Une équipe médicale et paramédicale est à l'écoute de vos problèmes de santé, effectue des vaccinations, apporte un soutien psychologique en collaboration avec des psychologues et des psychiatres et des assistants de service social. Les consultations avec les spécialistes (nutritionniste, tabacologue, gynécologue...) sont gratuites.

Le BDE : pour les assos

Les associations dans les facs et les écoles sont au coeur de l'animation des établissements, et favorisent les rencontres d'étudiants de formations différents à travers l'organisation de soirées, de galas, de concerts, de journaux... Présents au sein des grandes écoles, des facs, voire des STS (sections de techniciens supérieurs), les BDE (bureaux des étudiants) coordonnent l'activité de toutes ces associations et développent les relations entre les entreprises et les établissements. Ils participent aussi aux salons d'information et d'orientation, aux journées portes ouvertes, à l'organisation d'une ou plusieurs manifestations culturelles... Certains sont adhérents de la FFBDE (Fédération française des bureaux des étudiants), qui leur propose divers services.

CIDJ : pour s'informer

Le Centre information et documentation jeunesse à Paris, accueille un millier de jeunes par jour, six jours sur sept, toute l'année, sans qu'il soit nécessaire de prendre rendez-vous. Vous y trouverez une multitude de renseignements dans des domaines comme l'enseignement, les métiers, les stages, la législation, les loisirs... Le ministère de la Jeunesse et des Sports a aussi mis en place un réseau animé par le CIDJ : 1 600 structures vous accueillent dans toute la France.

D'autres structures...

Le SCUIO. Un service commun universitaire d'information et d'orientation est présent dans chaque université. De quoi trouver des informations pour votre avenir professionnel.

Le rectorat. Il représente le ministère de l'Education nationale dans votre région. Incontournable pour décrocher une place de pion, vous renseigner sur les concours administratifs...

les salons de l'étudiant. Organisés dans toutes les grandes villes universitaires, vous y rencontrerez des professionnels du supérieur qui répondront à vos questions sur les études, les métiers...

Conseils utiles à l'Université - 2/2

Bon courage.